VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato. J. L. Onorato. J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District—Division A.
No 82,730.
Don Fred Watts vs Frederick Joseph Trasteur et als.

EN vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Don Fred Watts vs Frederick Joseph Trasteur et als, rendu et lu en Cour ouverte le 21 juin 1907 et signé en Cour ouverte le 27 juin 1907 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je offrirai en vente à l'enchère publique le MARDI, 13 août 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi les propriétés foncières comme suit:

1° Deux certaines portions de terre situées dans le Troisième District de cette ville, dans le faubourg Clouet, désignées sur un plan par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1907 comme les lots A et B de l'Ilet, vieux No 22 (maintenant 604) borné par les rues Clouet, St Jean Baptiste (maintenant Robertson) Louisa et Girod (maintenant Villere). Le lot A faisant face à la rue Clouet à une distance de 180 pieds de la ligne de la propriété de la rue Robertson, commençant à ce point le lot mesurant 27 pieds 10 pouces de profondeur entre ligne parallèles à l'un et l'autre et aux lignes des rues Robertson et Villere. Le lot B ne faisant face à aucune rue, commençant à l'intersection d'une ligne cent dix sept pieds dix pouces de et parallèle à la rue Clouet avec une ligne cent vingt pieds de et parallèle à la rue Robertson; de là sur la ligne ci-dessus écrite parallèle à la rue Robertson et mesurant cent dix-sept pieds huit pouces à un piquet; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, cent dix sept pieds huit pouces à un piquet de la sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cinquante pieds six pouces à un point du commencement comme il est désigné sur ledit plan.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Troisieme District de cet e ville, dans le Faubourg Clouet, désigné sur un plan par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1907, comme lot A, dans l'Ilet vieux numéro 27 (maintenant 554) borné par les rues Clouet, St Avide (maintenant Claiborne), Louisa et St Jean Baptiste, (maintenant Robertson). Ladite propriété commençant à un point à la rue Clouet cent cinquante pieds de la ligne de la propriété en coin des rues Clouet et Robertson, de là dix pieds de face à la rue Clouet, de la sur une ligne parallèle à la rue Robertson, cent cinquante pieds à un piquet; de la sur une ligne parallèle à la rue Clouet, soixante et un pieds deux pouces et cinq lignes vers la rue Claiborne, de là sur une ligne parallèle à la rue Claiborne; cent quinze pieds six pouces vers la rue Louisa; de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa cent dix pieds deux pouces et cinq lignes vers la rue Robertson, trente pieds vers la rue Clouet, de la sur une ligne parallèle à la rue Louisa cent vingt pieds de la ligne de la propriété de la rue Robertson, de là sur ladite ligne de la propriété, huit pieds six pouces vers la rue Clouet, de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cent soixante dix pieds huit pouces vers la rue Claiborne, de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente huit pieds six pouces vers la rue Clouet, de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cent soixante dix pieds huit pouces à la ligne de la propriété de la rue Robertson, de là sur la ligne de la propriété vers la rue Robertson, huit pieds six pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet cent vingt pieds vers la rue Claiborne, de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente pieds vers la rue Clouet; de la sur une ligne parallèle à la rue Clouet, trente pieds vers la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Robertson, de là sur la ligne de la propriété de la rue Clouet cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Robertson, de là sur la ligne de la propriété de la rue Clouet, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Claiborne, cent quinze pieds; de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa, quatre-vingt dix pieds vers la rue Derbigny, de là sur une ligne parallèle à la rue Derbigny, quatre vingt dix pieds vers la rue Clouet, de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Robertson, de là sur la ligne de la propriété vers la rue Robertson, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Claiborne, cent cinq pieds à la ligne de la propriété de la rue Louisa, cent vingt pieds vers la rue Derbigny, de là sur une ligne parallèle à la rue Claiborne, deux cent cinq pieds à la ligne de la propriété de la rue Louisa, de là sur une ligne parallèle à la rue Derbigny, soixante pieds vers la rue Clouet, de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Robertson, de là sur une ligne parallèle à la rue Derbigny, sept pieds dans la direction de la rue Clouet; de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, trois cent quarante et un pieds deux pouces et cinq lignes sur la ligne de la propriété de la rue Claiborne; de là sept pieds sur ladite ligne de la propriété vers la rue Louisa; de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cent vingt pieds vers la rue Derbigny; de là sur une ligne parallèle à la rue Claiborne, deux cent cinq pieds à la ligne de la propriété de la rue Louisa, cent vingt pieds à une ligne parallèle à la rue Claiborne, deux cent cinq pieds à la ligne de la propriété de la rue Louisa, quatre-vingt dix pieds vers la rue Derbigny, de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa, quatre vingt dix pieds vers la rue Clouet, de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Robertson, de là sur la ligne de la propriété vers la rue Robertson, trente pieds à un piquet de la sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cinquante pieds six pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, cent dix sept pieds huit pouces à un piquet; de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cinquante pieds six pouces à un point du commencement comme il est désigné sur ledit plan.

3° Un certain lot de terre, situé dans le Troisieme District de cet e ville, dans le Faubourg Clouet, désigné sur un plan par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1907, comme lot A, dans l'Ilet vieux numéro 27 (maintenant 554) borné par les rues Clouet, St Avide (maintenant Claiborne), Louisa et St Jean Baptiste, (maintenant Robertson). Ladite propriété commençant à un point à la rue Clouet cent cinquante pieds de la ligne de la propriété en coin des rues Clouet et Robertson, de là dix pieds de face à la rue Clouet, de la sur une ligne parallèle à la rue Robertson, cent cinquante pieds à un piquet; de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, soixante et un pieds deux pouces et cinq lignes vers la rue Claiborne, de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa; cent quinze pieds six pouces vers la rue Louisa; de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa cent dix pieds deux pouces et cinq lignes vers la rue Robertson, trente pieds vers la rue Clouet, de la sur une ligne parallèle à la rue Louisa cent vingt pieds de la ligne de la propriété de la rue Robertson, de là sur ladite ligne de la propriété, huit pieds six pouces vers la rue Clouet, de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cent soixante dix pieds huit pouces vers la rue Claiborne, de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente huit pieds six pouces vers la rue Clouet, de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cent soixante dix pieds huit pouces à la ligne de la propriété de la rue Robertson, de là sur la ligne de la propriété vers la rue Robertson, huit pieds six pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet cent vingt pieds vers la rue Claiborne, de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente pieds vers la rue Clouet; de la sur une ligne parallèle à la rue Clouet, trente pieds vers la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Robertson, de là sur la ligne de la propriété de la rue Clouet cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Claiborne; de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Robertson, de là sur la ligne de la propriété de la rue Clouet, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Claiborne, cent quinze pieds; de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa, quatre-vingt dix pieds vers la rue Derbigny, de là sur une ligne parallèle à la rue Derbigny, quatre vingt dix pieds vers la rue Clouet, de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Robertson, de là sur la ligne de la propriété vers la rue Robertson, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Claiborne, cent cinq pieds à la ligne de la propriété de la rue Louisa, cent vingt pieds vers la rue Derbigny, de là sur une ligne parallèle à la rue Claiborne, deux cent cinq pieds à la ligne de la propriété de la rue Louisa, de là sur une ligne parallèle à la rue Derbigny, soixante pieds vers la rue Clouet, de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Robertson, de là sur une ligne parallèle à la rue Derbigny, sept pieds vers la rue Clouet, cent vingt pieds vers la rue Roman, de là sur une ligne parallèle à la rue Roman, deux cent cinq pieds à la ligne de la propriété de la rue Louisa, de là sur la ligne de la propriété de la rue Louisa cent trente et un pieds deux pouces et cinq lignes vers la rue Roman, de là sur une ligne parallèle à la rue Roman, cent quinze pieds, de là sur une ligne parallèle à la rue Derbigny, de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa, trente pieds vers la rue Derbigny, de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, soixante pieds vers la rue Clouet, de là sur une ligne parallèle à la rue Louisa, cent vingt pieds à la ligne de la propriété de la rue Robertson, de là sur ladite ligne de la propriété, huit pieds six pouces vers la rue Clouet, de là sur une ligne parallèle à la rue Clouet, cent soixante dix pieds huit pouces vers la rue Claiborne, de là sur une ligne parallèle à la rue Robertson, trente huit pieds six